

REPUBLIQUE DU TCHAD
Ministère de la Prospective Economique et des
Partenariats Internationaux
Haut Commissariat National au Déminage
(HCND)



Présentation du Tchad sur la
Convention sur les Armes à Sous-
munition 2023.

PLAN DE LA PRÉSENTATION



- Historique des mines au Tchad.
- Les actes administratifs régissant le HCND.
- Progrès réalisés depuis la demande de prolongation.
- Renforcement de capacité des nationaux.
- L'utilisation des machines de dépollution.
- Appui de l'Etat Tchadien.
- Défis à surmonter.
- Perspectives

Historique de Mines au Tchad



Les tensions politico militaires, le conflit Tchado libyen et d'autres événements malheureux ont semés sur le territoire tchadien toutes sortes de dangers. Ces dangers qui sont les mines et restes explosifs de guerre et les conteneurs des bombes à sous munition continuent à endeuiller les familles tchadiens. La création du Haut-Commissariat National au Déminage en 1999 après la ratification de la convention d'Ottawa de 1998, l'État tchadien est conscient de la situation.

C'est à cet effet qu'avec l'appui technique et financier de ses partenaires, une enquête socio-économique sur l'impact de la présence des mines et REG sur les communautés était réalisée entre 1999 et 2001 dans l'ensemble du territoire national hors mis le Tibesti.

Les résultats ont montré que la pollution s'étendait sur une superficie de 1081 km² et touchait 249 localités (dont 91 dans le Borkou et l'Ennedi) faisant ainsi 417 zones polluées distinctes.

Depuis lors, le Tchad compte jusqu'à nos jours un nombre incalculables des victimes qui sont en majorité des femmes et des enfants qui constituent la couche la plus vulnérable.

LES ACTES ADMINISTRATIFS RÉGISSANT LE HCND

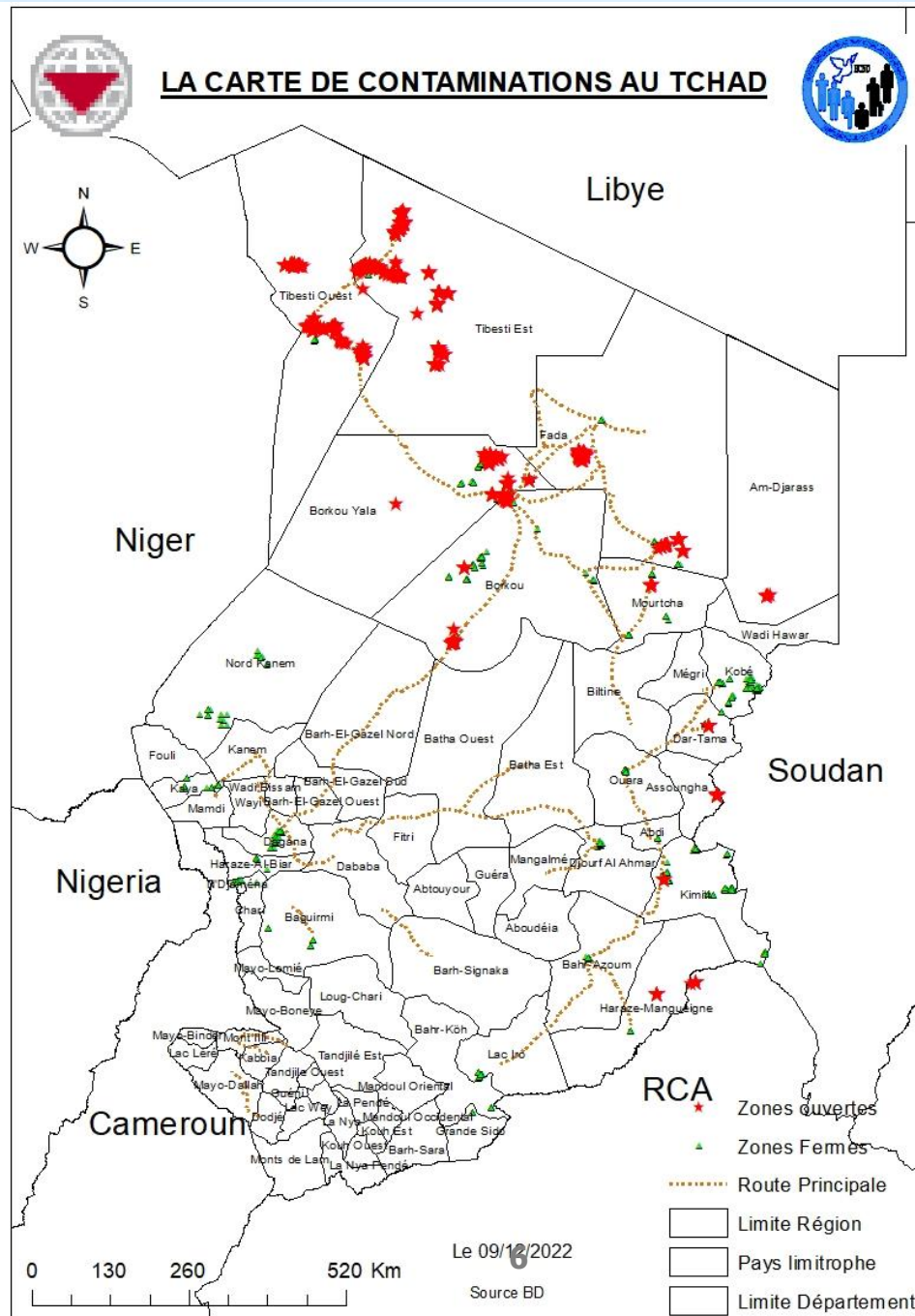


- Création du HCND en 1998;
- Ratification du traité d'Ottawa en 1999;
- Enquête impact socio-économique 1999-2001 (hors Tibesti);
- Début des opérations de déminage et de dépollution en septembre 2001;
- Plan stratégique National de Lutte Contre les mines et les REG au Tchad sans la Province du Tibesti (2002 – 2009);
- Restructuration du HCND avec la mise en place d'un Comité de Pilotage qui est l'organe de supervision et d'orientation (autorité hiérarchique) en 2007 ;
- **Ratification de la Convention sur les armes à sous munitions Mars 2013;**
- **Validation du Plan d'Action Nationale d'Assistance aux Victimes (PANAV) 2018 – 2022 lors d'un atelier du 28 au 29 Aout 2018 en présence de tous les acteurs;**
- Adoption du projet de loi par les députés portant ratification de la convention des Nations Unies relatives aux droits de personnes handicapées le 30 octobre 2018;
- Loi Nationale N° 26/PR/2006 portant la mise en œuvre de la Convention d'Ottawa en 2006.

Progrès réalisés



- ✓ Remise à disposition de terre d'une superficie de 5 247 806, 677 m² par déminage et dépollution incluant le site de Delbo contaminés par des sous munitions;
- ✓ Remise à disposition de terre d'une superficie de 1 013 809,162 m² par enquête technique;
- ✓ Annulation de 20 terrains pour une superficie totale de 2 279 560,845 m² dans les zones du Nord, du Nord-est, du Sud-est et du Sud ;
- ✓ La mise à jour totale de la base de données reflétant désormais une superficie réelle de 77 615 858 m² restante à libérer pour un total de 72 zones confirmées minées et 48 zones suspectées dangereuses.



Zones dangereuses restantes au Tchad

Province	Nombre de zones dangereuses	Superficie (m2)
ZCD	72	55 937 296
Borkou	9	13 491 891
Ennedi	12	18 220 782
Tibesti	51	24 224 623
ZSD	48	21 678 562
Borkou	8	2 266 963
Ennedi	2	361 798
Tibesti	38	19 049 801
Total général	120	77 615 858

Renforcement de capacité des nationaux



Lors du projet PRODECO financé par l'Union Européenne, des activités de renforcement de capacité ont été menées; notamment:

- La formation de 12 démineurs au CPADD du Benin dont:
 - 9 EOD de niveau 3,
 - 3 inspecteurs d'assurance et contrôle qualité;
 - 26 démineurs EOD de niveau 2;
 - 4 enquêteurs pilotes de drone formés au niveau 1 et 2.
- 30 en enquêtes non Technique, Liaison Communautaire, Education aux Risques.

L'UTILISATION DES MACHINES DE DÉPOLLUTION



Il importe de noter également la formation et le renforcement de capacité des opérateurs sur les machines de déminage à savoir ARMTRAK obtenues en 2014 lors du projet PADEMIN et la GCS en 2018 avec PRODECO, toutes ces deux machines demeurent aujourd'hui la propriété du HCND.



APPUI DE L'ETAT TCHADIEN



Depuis la création du HCND l'Etat tchadien déploie tous les efforts raisonnables pour la lutte contre les mines et REG au Tchad.

Lors des assises du dialogue national inclusif tenue à N'djamena du 15 août au 08 octobre 2022, le volet déminage a été considéré parmi les priorités des instances dirigeantes de la transition.

Ainsi, sur financement de l'Etat Tchadien, après avoir nettoyé les zones qui ont fait l'objet des violents combats au Nord Kanem, deux équipes multitâches viennent d'être déployées dans les provinces de l'Ennedi Est et Ouest en vue du déminage et de la dépollution .





DEFIS RESTANTS

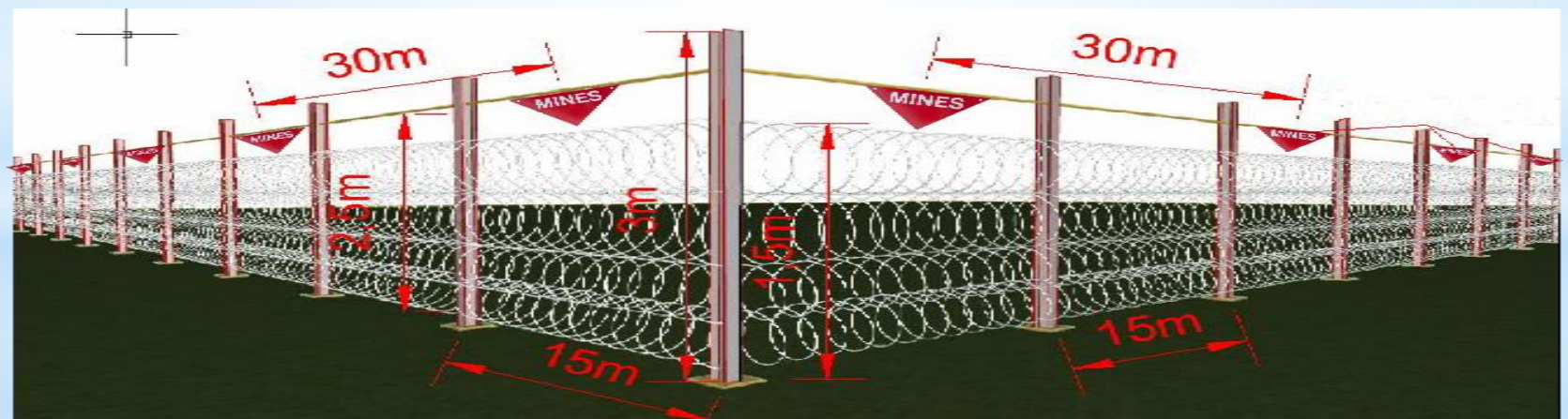


- **Enquête non technique de la province du Tibesti;**
- **Le déminage et la dépollution des 72 zones confirmées dangereuses restantes;**
- **La vérification par enquête technique des 48 zones suspectées dangereuses identifiées;**
- **La remise à disposition officielle de toutes les terres déminées ou dépolluée et enfin ;**
- **L'identification et la mise en place d'un plan pour une assistance de toutes les victimes.**



DÉFIS A SURMONTER

➤ La clôture immédiate des grands champs de mines de Wadi-doum et de Tanoua qui contiennent certainement des bombes à sous munition afin de réduire les risques d'accidents comme le stipule l'article 5 de la convention d'Ottawa ainsi que la convention d'Oslo.



EDUCATION AUX RISQUES ET ASSISTANCE AUX VICTIMES



- ✓ Avec l'appui financier de l'UNICEF, plus de 5.000 personnes vivant à proximité des zones dangereuses ont reçu des séances d'éducation aux risques ; des activités de référencement et d'assistance aux victimes ont été menées dans la province du Lac Tchad qui reste le foyer des terroristes de la secte Boko-Haram.
- ✓ Plusieurs comités locaux ont été formés, pour servir des relais communautaires afin d'éduquer d'avantage les communautés pour le changement de comportement.
- ✓ Des centaines de victimes ont été identifiées dont 300 ont bénéficié d'assistance en soins médicaux, prothèses, orthèses, vivres etc.,



Assistance aux victimes



Les avancées sur l'assistance aux victimes sont très faibles. Aujourd'hui le Tchad renouvelle ses efforts pour développer une stratégie globale qui devra permettre la mise en application des droits des victimes de mines, restes explosifs de guerre (REG) et EEI de façon pérenne conformément aux directives internationales les plus récentes.

- Actuellement, la base de données du Tchad compte au total **265 victimes** identifiées et enregistrées dont **17 en 2021**;

- En plus de ce nombre, s'ajouteront **257 victimes assistées par l'ONG SECADEV** qui avait opéré sur le volet assistance aux victimes lors du projet PRODECO. Ce qui rehaussera certes les données sur les victimes.



DIFFICULTES



- Les contraintes climatiques restent un défi de taille (Déplacement des mines identifiées par le ruissellement des eaux de pluie ou des dunes de sable);
- Le retrait des donateurs traditionnels et leur manque d'engouement observé après la clôture du projet PRODECO d'où aucune visibilité financière externe ne s'affiche à l'horizon.
- Ces difficultés susmentionnés auront des impacts négatifs pour le respect de l'échéance fixée par la prolongation de la Convention prévue en 2024.

PERSPECTIVES



- Après plus de 22 ans d'existence, le HCND dispose des matériels de qualité ainsi que des hommes compétents, formés qui peuvent faire un travail efficace et efficient.
- L'institution à le soutien des plus hautes autorités de l'état en assurant son fonctionnement.
- Le HCND s'attèlera à renouer son partenariat avec les acteurs de lutte anti mines ainsi que des donateurs afin d'atteindre ses objectifs fixés en participant à des conférences internationales et des colloques pour la mise à jour de son programme.



Merci pour votre attention

CONTACT

***Coordonnateur du Haut-Commissariat National de Déminage (HCND)
Général Brahim Djibrine [Brahim djibrinebra08@gmail.com](mailto:Brahim_djibrinebra08@gmail.com)***